

14/02/2019 : Investissements étrangers : L'Europe n'est plus un supermarché pour puissances étrangères – Franck Proust (LR, PPE, Fr)

« Certaines puissances étrangères planifient leur politique de conquête économique à l'étranger. L'Europe vient de s'armer pour pouvoir répondre à ce type de stratégie afin de ne pas devenir un supermarché pour grandes puissances et rester une vitrine économique » a déclaré Franck Proust, à la suite de l'adoption, à une large majorité (500 pour, 49 contre et 56 abstentions), de son rapport sur la mise en place d'un système de filtrage des investissements étrangers dans l'UE.

« Grâce à ce nouveau mécanisme de filtrage, l'UE va pouvoir protéger les actifs européens essentiels contre des investissements qui porteraient atteinte à l'ordre public et à la sécurité de ses États membres. Nous assurons aussi la pérennité des projets et programmes européens tel que Galileo, notre GPS européen ! ».

Complémentaire des systèmes existant dans 14 États membres, ce mécanisme européen permettra à l'Union de collecter, analyser et partager des informations sur le profil et le type d'investisseurs (sa structure, sa valeur, son financement...), ceci afin de permettre aux États d'apprécier pleinement leur nature. Pour Franck Proust, « Ce mécanisme est le symbole de la prise de conscience des Européens. Nous passons enfin de la loi du silence à la loi du dialogue. C'est ensemble, avec tous nos partenaires, que nous allons pouvoir déterminer qui est 'l'investisseur ultime', afin de se prémunir d'une tentative malveillante de prise de contrôle d'un actif stratégique par une puissance étrangère. »

Franck Proust a également obtenu que tous les États et la Commission puissent émettre des commentaires et avis non-contraignants sur n'importe quel type d'investissement dans l'Union. Toutefois, si un tiers des États membres émet des commentaires sur un investissement en soulignant le risque pour l'ordre public ou la sécurité, alors la Commission devra formuler un avis qui obligera ainsi l'État visé à justifier sa position... « Certes, ce n'est pas un droit de veto mais c'est par une telle coopération affirmée et renforcée que l'on pourra se prémunir des risques les plus évidents, et également éviter tout risque de division à l'intérieur de l'UE comme on peut le voir sur Nordstream 2. Recevoir un signal de la part de partenaires et de la Commission n'est pas anodin et l'État membre prendra ses responsabilités. Il ne pourra plus dire qu'il ne savait pas ! ».

« Nous ne sommes pas contre les investissements étrangers, mais contre les investissements étranges ! C'est-à-dire ceux qui répondent à des ambitions politiques visant à prendre le contrôle de filières ou de technologies au point de nous menacer. Lorsqu'elle est pionnière dans des secteurs stratégiques, l'Europe doit être en mesure de pouvoir les conserver ! », a conclu Franck Proust.